

Nouvelle grève générale de 24 heures en Grèce

Le gouvernement grec a adopté le 25 juin le projet de loi sur la réforme du système des retraites, pilier du plan d'économies convenu, sous la pression des marchés financiers, avec l'Union européenne et le FMI (Fonds monétaire international) en échange de prêts d'un montant total de 110 milliards sur trois ans. Le texte doit maintenant être soumis au Parlement le 8 juillet prochain.

La réforme prévoit une baisse des pensions dont le gouvernement assure qu'elle ne dépassera pas 7%, alors qu'elle pourrait en réalité atteindre jusqu'à 20% pour certaines catégories de salariés, indiquait fin mai un responsable du ministère de la Protection sociale à l'AFP

(Agence France-Presse), sous couvert d'anonymat. Les organisations syndicales la chiffrent à 15% en moyenne pour l'ensemble des retraités.

AU PROGRAMME, L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION

La réforme prévoit également le recul de l'âge effectif du départ en retraite à 65 ans, contre 61,5 ans en moyenne actuellement, via l'allongement de la durée de cotisation de 37 à 40 années d'ici à 2015, l'âge légal de départ pour les femmes de 60 à 65 ans et la fin des départs volontaires.

Comme elles l'avaient annoncé, la GSEE (Confédération générale des travailleurs

grecs) et la fédération des fonctionnaires ADEDY, qui revendiquent le retrait du projet de loi, ont appelé à une nouvelle grève générale de 24 heures pour le 29 juin, avec des manifestations dans les grandes villes du pays. Il s'agira de la cinquième mobilisation de ce type depuis février dernier.

M.Thomsen, le chef du groupe d'experts du FMI chargés depuis plusieurs semaines de contrôler les comptes du gouvernement grec, est en revanche très satisfait, estimant que le pays a «progressé» dans le programme d'austérité «ambitieux» qu'il s'est fixé, en débutant par des «efforts vigoureux».